

## Aborder les politiques de l'habitat

1 jours 7,00 heures

Programme de formation

### Public visé

L'ensemble des élu.e.s

### Points forts

Cette formation apporte une compréhension globale des politiques de l'habitat, de leurs enjeux, de leurs acteurs et des leviers d'action des collectivités dans le cadre du mandat local.

### Pré-requis

Pas de prérequis

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation l'él.u.e sera en capacité de :

- Connaître les principaux champs et acteurs des politiques de l'habitat.
- Projeter ses possibilités d'interventions dans ce cadre.

### Description / Contenu

Les contextes nationaux et territoriaux :

- Les défis du secteur du logement en crises multiples.
- Les acteurs clés, leurs compétences légales, leurs actions et interactions.
- Le rôle des élus locaux dans la politique de l'habitat.

Les enjeux aux différentes échelles territoriales :

- Développer une offre de logements diversifiés sur le territoire.
- Agir pour la qualité du logement existant ou à construire.
- Comprendre les évolutions sociétales en cours.
- Construire la ville.

Les moyens de connaissance des réalités et politiques sur les territoires :

- Les intercommunalités, chefs d'orchestre des politiques locales, avec :
- Les programmes locaux de l'habitat (PLH) et les plans locaux d'urbanisme (PLU).
- La gestion de la demande et des attributions de logement locatif social.
- La conduite de partenariats avec les autres acteurs.
- D'autres documents d'audits territoriaux et de projection.

Les outils d'action :

- L'action en propre de chaque collectivité territoriale ou intercommunalité.
- Les interactions avec l'Agence nationale de rénovation urbaine (Anru) pour la restructuration de quartiers, avec l'Agence nationale de l'habitat (Anah) et/ou Action logement pour les opérations sur les centres et les cœurs de ville, avec les bailleurs sociaux pour développer et gérer une offre sociale ...

### Informations sur l'admission

Selon le type de formation : Pour les formations sur calendrier vous pouvez vous inscrire en vous connectant au site ou en remplissant le bulletin d'inscription à télécharger en cliquant ici au plus tard 11 jours avant la date de la formation.

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux  
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État





Pour organiser la formation sur votre territoire contactez-nous directement.

Vous pouvez retrouver les tarifs et les modalités de prise en charge de nos formations sur le site <https://www.formationdeselus.bzh/infospratiques/nos-tarifs-de-formation>

Contact : par téléphone au 02 99 41 50 07 par mail à [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) ou par courrier à ARIC 13 Place des Marelles - BP 27305 35573 CHANTEPIE CEDEX

## Modalités pédagogiques

La journée est découpée en temps alternant différents modes d'animation au service d'objectifs pédagogiques : exposés illustrés d'exemples, échanges dynamiques, travaux sur documents, travaux en groupes, Quiz ...

## Moyens et supports pédagogiques

Un support de formation sera fourni à chaque participant, il contient le déroulé de la formation avec la progression de la journée, les différentes séquences et contenus pédagogiques ainsi que les ressources (bibliographie, sitographie...).

## Modalités d'évaluation et de suivi

Des bilans collectifs sont effectués lors de la formation afin de mesurer les écarts potentiels entre les objectifs de départ et le déroulement effectif de la formation ainsi que l'acquisition et le transfert de connaissances. Ces bilans se matérialisent sous forme de tours de table de questions aux participants. A l'issue de la formation, des questionnaires d'évaluation sont distribués aux participants et au formateur. Ils sont complétés sur place. Un questionnaire à froid est envoyé quelques mois après la formation. Ces évaluations permettent de recueillir, à court et moyen terme, des données quantitatives et qualitatives sur la réalisation de la formation, l'atteinte des objectifs et les futurs besoins en formation. Elles sont traitées par l'Aric.

## Informations sur l'accessibilité

Afin d'organiser votre participation dans les meilleures conditions et de nous assurer que les moyens de la formation seront adaptés à vos besoins, vous pouvez contacter la référente handicap par mail ou par téléphone : [a.berger@aric.asso.fr](mailto:a.berger@aric.asso.fr) 02 99 41 50 07

Les salles dans lesquelles se déroulent les formations satisfont aux critères de certification d'établissements recevant du public. L'ARIC vérifie leur adéquation avec le déroulement pédagogique de la formation, le nombre de participants et leur situation géographique.

Chaque session est encadrée par un formateur ou une formatrice qui est garant de la bonne tenue de la formation (horaires, présence des participants, transmission des savoirs). Le nombre de participants est compris entre 10 et 20 personnes par session.

## Profil du formateur

*Président de Cefals, cabinet de conseil, d'études et de formation à destination des acteurs des politiques de l'habitat et du social, **Éric Arnault** intervient auprès de ces acteurs, parmi lesquels les élus territoriaux mais aussi les bailleurs sociaux, leurs personnels ou les organisations de locataires, depuis plus de trente ans. Par ses missions, il appuie ces acteurs et leurs interactions au service de leurs politiques publiques de l'habitat.*

ARIC 13 place des Marelles BP27305, 35573 CHANTEPIE Cedex Tél. 02 99 41 50 07

E-mail : [info@aric.asso.fr](mailto:info@aric.asso.fr) - site internet : <https://www.aric.asso.fr/> SIRET : 77775059700042

Agrément du Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales pour la formation des élus locaux  
Déclaration d'activité formation 53351107935 enregistrée auprès du préfet Bretagne ce numéro ne vaut pas agrément de l'État